

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 29 JUILLET 2021

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, M. BARBAT, Mme BEYNEY, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, M. REVERSADE, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 17 juin 2021 à l'unanimité (corriger la date 21 janvier → 21 juin).

2. Travaux cimetière - columbarium

Les travaux de pose de six nouvelles urnes sur plot sont terminés. La réalisation est conforme aux souhaits du Conseil.

3. Petit patrimoine (CCBDP) et travaux divers

- Petit patrimoine : suite à notre souhait d'effectuer des travaux de restauration et sécurisation de l'ensemble fontaine / tramail / lavoir, la CCBDP suggère de faire intervenir l'association Sem&Vol, située à Cadouin, via une convention. Cette association accueille des jeunes qui peuvent s'engager dans des petits chantiers : débroussaillage, restauration, Une rencontre est prévue à la mairie le mardi 3 août.
- Logement au presbytère : Le Conseil examine l'estimation du coût établi pour mettre fin au mauvais écoulement des eaux usées du logement F3. Le montant des travaux (remplacement de fosse, modifications de raccordements) se montent à 3 000 €, qui se répartissent comme suit :

Jacques Brunet : 500 €

David Bacquet (génie civil) : 1 200 €

Commune de Cause de Clérans (achat du matériel) : 1 300 €

Le Conseil Municipal valide la proposition à l'unanimité.

- Tracteur : le nouveau tracteur fonctionne au GNR, d'où la nécessité de s'équiper d'une cuve de stockage de carburant adaptée. Le Conseil examine la proposition de la société Alvéa : une cuve de 1 500 L pour 1 380 €, et décide de continuer à demander d'autres devis.
- Congés et horaires d'été des agents communaux : 7 h à 15 h. Brigitte sera en congé du 23 août au 3 septembre et Stéphane du 29 juillet au 10 août.

4. SMD3 : cuves à carton

Des cuves surbaissées, pour le ramassage des cartons, seront installées sur les trois sites de collecte de la commune. Les travaux, réalisés par Eurovia, auront lieu pendant la première semaine d'août, mais les enrobés ne seront faits qu'au mois de septembre.

5. Nettoyage des locaux communaux

Pour faire faire quelques heures de ménage dans les bâtiments communaux, Nadine BEYNEY présente deux solutions :

- Faire appel à une société de nettoyage : 22 à 30 € / h plus le déplacement
- Demander à une personne d'effectuer quelques heures sur la base du SMIC.

Après discussion, le Conseil retient le principe d'employer Mme Christiane Bernard sur la base de 15 heures par mois.

6. Commémoration et exposition du 28 août 2021

Les cartons d'invitation à la Commémoration et à l'exposition viennent d'être imprimés. Mme TORRES va les envoyer aux différentes autorités. Une réunion est prévue pour affiner la logistique le jeudi 5 août à 19 h.

7. Révision des commissions et délégations communales

Suite à la démission du Conseil Municipal de Mme Brunet-Garrigue, M. MONTI fait part du courrier envoyé à la sous-préfecture de Bergerac.

Le Conseil décide alors de remanier les commissions de la façon suivante :

- Affaires sociales : Pascal GAUME, Michelle NISSATO
- Salle des fêtes, salle associations: Brigitte MONTAURIOL, Pascal GAUME, Marc GEERDENS
- Travaux et suivi des agents communaux : Bruno MONTI, Pascal GAUME, Gérard MOURET
- Aménagements de l'espace / PLUI-PADD : Laurent BARBAT

8. Questions diverses

- Evolution du cadastre : à Virolle, un hangar se trouve en partie sur un chemin communal. A un autre endroit, le chemin d'origine a été dévié au cours du temps et traverse aujourd'hui des propriétés privées (Byrnes et Estay).

Proposer aux riverains un relevé de géomètre pour retrouver l'emprise de l'ancien chemin et voir ce qui peut être fait pour régulariser la situation.

Au bourg de Clérans, suite à la demande de M. et Mme Van Alphen, proposer un relevé de géomètre pour voir si on peut réaliser un alignement au frais du demandeur sous l'égide de la commune.

Cause de Clérans 2

- Logement du presbytère : M. Consoli et Mlle Pomedio pensent quitter leur logement au mois de septembre. Il faudra établir un état des lieux et quelques travaux de rénovation sont à prévoir.
- Le tracteur de la commune de Saint Germain et Mons est tombé en panne et celle-ci souhaiterait emprunter notre petit tracteur quelques jours en remplacement. Une convention serait alors établie. Le Conseil donne son accord pour ce prêt à l'unanimité.
- Quelques tuiles du toit de la mairie sont tombées. Il faudrait les remplacer rapidement.

Prochaine réunion

16 septembre 2021 à 19 h.

Fin de la réunion : 22h45.

Les comptes rendus précédents peuvent être consultés sur le site : www.causedeclerans.fr

Cause de Clérans 3